

Développement local et gouvernance territoriale : Enjeux et perspectives post-révolution

Mohamed HADDAD

Enseignant à l'ISG de Gabes, Docteur en SIC, membre de l'UR. RED et du programme LOTH.

Mohamed Amir BOUZAIDA

Chercheur à l'IRA – Médenine, Docteur en Economie et Développement rural.

Résumé

Suite à une situation de transition et de changement profond, cette communication propose d'interroger le rôle des pouvoirs publics et des acteurs locaux au sud-est tunisien en matière de gouvernance territoriale (Gabes et Médenine). Ceci est d'autant plus important que l'organisation de territoires tunisiens connaît des disparités socio-économiques, des déséquilibres flagrants à différents niveaux et des mutations multiples affectant l'échelon territorial. Dès lors, le contexte postrévolutionnaire est complexe et les sociétés civiles sont appelées à mobiliser davantage leurs capacités adaptatives et revoir les modèles susceptibles de générer le développement souhaité et apporter des solutions aux préoccupations majeures de différents acteurs territoriaux. Un renforcement du processus de la décentralisation et un appui à la prise de décision collective seraient en mesure d'améliorer l'autonomie des collectivités territoriales et ce, dans une démarche plus adaptée à leurs besoins et exigences et dans laquelle leur statut évoluera des simples bénéficiaires à des parties prenantes.

Dans un premier temps, il s'agit de montrer l'intérêt d'aborder cette notion de gouvernance territoriale dans notre contexte postrévolutionnaire. Cette forme particulière de gouvernance est comprise comme un processus non seulement de coordination des acteurs mais aussi d'appropriation des ressources et de construction de la territorialité. Désormais, l'objectif est de mobiliser leurs capacités et augmenter leurs marges de manœuvre face aux différentes mutations. L'action devient l'affaire de tout un chacun. Dès lors, une meilleure concertation face aux défis nécessite une communication et un échange entre les acteurs concernés.

Dans un deuxième temps, nous apportons une vision prospective en matière de gouvernance territoriale. Ceci est d'autant plus important que le devenir de ces zones difficiles reste ambigu. Ainsi, le territoire et tous les êtres qui en relèvent, quels qu'ils soient est composé de deux grands éléments: d'un côté les formes, les idées, les opportunités, les projets...et de l'autre, le désordre, l'incertitude. D'un côté, l'esprit, la liberté, la démocratie de l'autre, la matière, la corruption, le fanatisme. Devant cette complexité accrue se pose aussi la question sur les dispositifs et les processus nécessaires susceptibles d'apporter des articulations et éclairages afin de maintenir la dynamique de développement territorial.

Enfin, se pose la question de l'équilibre à trouver, cette fois, dans une démarche participative, démocratique et raisonnable loin d'opportunisme des uns et de passivité des autres. Il est ainsi impératif de s'interroger sur les nouveaux fondements de l'articulation et les interactions entre les décideurs politiques et les acteurs du terrain.

Mots clés : Gouvernance territoriale, acteurs, développement local, post-révolution, dispositifs, concertation, démocratie.

Abstract

Following a transition and profound change, this paper proposes to examine the role of public authorities and local actors southeast Tunisian regarding territorial governance (Gabes and Médenine). This is all the more important that the organization Tunisian territories experiencing socio- economic disparities, massive imbalances at different levels and multiple mutations affecting the territorial level. Therefore, the post-revolutionary context is complex and civil society are expected to mobilize more of their adaptive capacities and review models that generate the desired development and provide solutions to major concerns of different local actors . Strengthening the process of decentralization and support for collective decision-making would be able to improve the autonomy of local authorities and , in a more adapted to their needs and requirements and in which their status evolve simple approach beneficiaries to stakeholders.

At first , it is to show the interest to address this notion of territorial governance in our post-revolutionary context. This particular form of governance is understood as a process of coordination not only actors but also resource appropriation and construction of territoriality Now the objective is to mobilize their skills and increase their margins of maneuver to face different mutations. The action becomes a matter of everyone. Therefore better meet the challenges, requires concerted communication and exchange between stakeholders.

In a second step, we provide a prospective vision for territorial governance. This is even more important than the fate of these difficult areas remains ambiguous. Thus, the land and all beings therein, whatsoever is composed of two main elements: on the one hand forms, ideas, opportunities, projects ... and another disorder, the uncertainty. On the one hand, mind, freedom, democracy on the other, material, corruption, fanaticism. Faced with this increased complexity also raises the question about the devices and processes could provide joint and lighting to maintain the dynamics of territorial development.

Finally, there is the question of finding a balance, this time in a participatory, democratic and reasonably far from opportunism each other and passivity approach. It is thus imperative to question the foundations of the new articulation and interaction between policy makers and actors in the field.

Keywords : Territorial governance , actors, local development, post- revolution , devices, dialogue, democracy.

Introduction

Depuis son émergence au milieu des années soixante dix, la notion de gouvernance a suscité des débats sans nombre. Ils ont porté sur sa pertinence et sur son caractère scientifique autant que sur la nature des phénomènes (transparence, concertation, communication, négociation, etc.) qu'elle prétendait désigner. Durant années quatre-vingt et suite aux résultats angoissants des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), la Banque Mondiale a lancé pour la première fois la notion de bonne gouvernance. Cette dernière, constitue désormais un élément fondamental dans la mise en œuvre des politiques publiques. L'objectif essentiel est de faire du renforcement de la démocratie, un moyen et une fin du processus de développement.

Dans cet article, nous partons d'un ensemble de constats liés directement ou indirectement à la révolution tunisienne. Si nous avons commencé par une observation « participante » (des villes rurales au sud-est tunisien-gouvernorat de Médenine et de Gabes), il est important de souligner une situation analogique en matière de crise de communication publique. Ces observations ne doivent pas tomber dans des connotations dégradantes¹ selon les termes d'Yves Winkin (2005 : 5). Notre principal objectif est d'élucider les liens susceptibles d'exister entre la gouvernance territoriale et les dimensions communicationnelles. De fait, nous retenons pour notre article, la gouvernance territoriale comme une nouvelle combinaison d'acteurs pour dépasser l'inadéquation des théories aux pratiques. D'après la sagesse chinoise, on peut voir beaucoup en observant. Cependant, « rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit² » sur un territoire de plus en plus complexe. Dès lors, nos observations, notre proximité et à plusieurs reprise le fait « être dedans » ont permis de recueillir des informations sur les difficultés, les besoins, les espoirs et les défis du développement dans cette phase de transition qualifiée de « démocratique ».

Dans une première partie, il s'agit de s'interroger sur les éclairages conceptuels autour de la gouvernance territoriale et le développement local. Donc, il importe de caractériser le brouillage territorial et repenser une valorisation d'une culture communicationnelle source de concertation, de transparence, et d'animation territoriale. L'objectif est de créer un processus de coordination et une synergie entre l'ensemble des acteurs. La seconde partie, explore un processus baptisé « intelligence territoriale ». Le rôle associé à cette notion consiste à dépasser un lourd héritage d'un régime politique et des incarnations décevantes en matière de gouvernance. Enfin, le soulèvement imprévisible, surprenant, spontané et les événements récents en Tunisie en général et aux zones

¹ L'observateur ne doit pas se transformer en visiteur d'une sorte de « zoo » pour Yves Winkin, mais il faut avoir la capacité d'interpréter et donner un sens et une cohérence en introduisant les concepts adéquats.

² Gaston Bachelard (1938) cité par (Le Moigne, 1991 : 23).

difficiles au sud-est en particulier ont révélé l'importance d'une piste refondée sur les principes de la bonne gouvernance couplée à une démarche intelligente en matière d'information et de communication.

La gouvernance territoriale et le développement local

Le terme de gouvernance territoriale est défini et entendu de manière diverse et parfois contradictoire. La question est de savoir aujourd'hui comment développer une relation de causalité entre ce concept et le développement local dans une démarche qui se veut collective et endogène, inclusive et participative (Diop, 2009), axée sur la transparence, la communication et la partage de l'information. Cependant, il existe une diversité des applications du mot. Lamine Mandiang (2008 : 2) rappelle qu'« il existe une dynamique commune dans l'usage de ce terme. Ainsi, pour la plupart de ceux qui l'emploient (secteur public et secteur privé), il désigne un mouvement de "décentrement" de la prise de décision, avec une multiplication des lieux et des acteurs impliqués dans cette décision ».

En effet, Parmi les différentes acceptations de la gouvernance nous nous focalisons ici sur la gouvernance territoriale. Dans un premier lieu, nous mettons l'accent sur la spécificité de la gouvernance territoriale dans une phase transitoire marquée par des troubles sociaux. Ensuite, nous montrons l'importance d'un « retour » aux principes de la « bonne » gouvernance et mettre fin aux flagrantes pratiques de corruption et de désinformation.

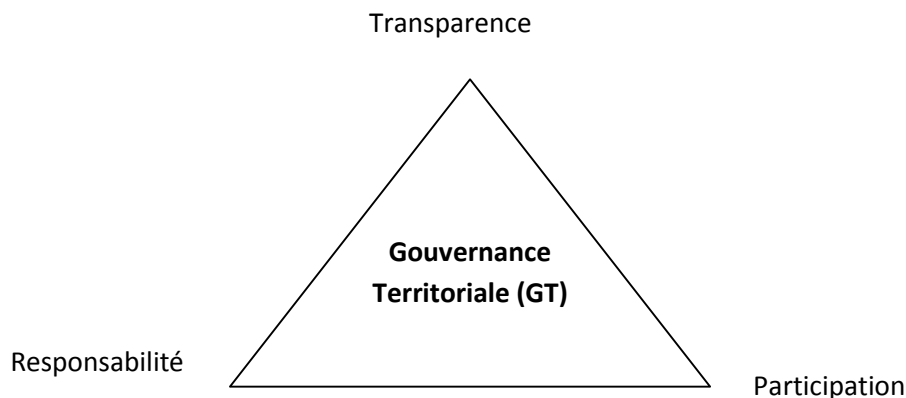
Notons que malgré la vulnérabilité, l'agitation sociale et l'instabilité politique, les régions réapparaissent aujourd'hui comme une entité active et puise leurs potentiels de développement, essentiellement, dans les rares ressources locales. Cependant, l'inconnu inquiète et la gouvernance territoriale doit apporter des éclairages permettant d'éviter le « brouillage » et comprendre la situation complexe.

La gouvernance face au brouillage territorial : quels fondements ?

Dans la situation actuelle, en l'absence d'un mouvement démocratique fort, cohérent et uni autour d'un projet clair de l'avenir, il serait plus prudent de se donner le temps et les moyens d'une transition maîtrisée et réfléchie. Ainsi, face aux difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontés les acteurs privés et publics tunisiens, nous montrons l'importance de la gouvernance territoriale comme processus de coordination des acteurs dans la construction de la territorialité et l'appropriation des ressources. Cette forme de gouvernance s'adosse sur une situation de proximité qui combine proximité géographique et proximité institutionnelle des acteurs afin de créer des possibilités d'emploi et de richesse.

Pour s'éloigner des menaces réelles, la Tunisie doit rapidement rattraper le faible taux de croissance, sortir de cercle vicieux et donner des « bons » signes en matière de gouvernance. Cette dernière est désormais un critère majeur de localisation en matière d'investissement. En effet, la question de la gouvernance territoriale renvoie au développement local et se situe dans le contexte historique de l'implication croissante des acteurs locaux (privés, publics, associatifs, etc.) dans les dynamiques de développement et leur capacité à se mobiliser et à se prendre en charge. Ainsi, la gouvernance peut être vue ici comme la manière dont les sociétés développent des règles, des processus et des comportements nécessaires à leur survie et à leur accomplissement. Une bonne « gouvernance » territoriale se fonde sur les trois éléments présentés dans le schéma suivant :

Figure 1 : Les Fondements de la gouvernance territoriale



(Haddad, 2008 :134)

Le respect de cette référence fondée sur la responsabilité, la transparence et la participation devient incontournable « lorsqu'il s'agit d'évoquer les mécanismes de décision ou les modes de régulation dans des environnements complexes » (Goxe, 2006 : 1). Dès lors, la notion de gouvernance que nous utilisons ici se situe dans une perspective communicationnelle, comme processus de coordination des acteurs entre eux dans la perspective de l'organisation de l'activité économique, sociale, politico-administrative etc. Il s'agit plutôt d'un processus adapté au contexte marqué par un déséquilibre flagrant à différents niveaux et des mutations multiples affectant l'échelon territorial de zones difficiles. S'agissant de la participation, elle désigne des tentatives de donner un rôle aux individus dans une prise de décision affectant une communauté. En sciences politiques, la participation est un terme qui recouvre les différents moyens selon lesquels les citoyens peuvent contribuer aux décisions politiques (Mandiang, 2008). Le terme de démocratie participative s'est imposé depuis quelques années dans le langage politique (Tapie-Grime et al, 2007). Il est d'ailleurs

invoqué pour désigner des réalités extrêmement variées, et tend à devenir un simple outil rhétorique, masquant une vacuité du discours politique (Hessel *et al*, 2011). Dans la procédure participative, il est difficile de savoir si l'avis des personnes concernées est basé sur des considérations objectives, ou si elles agissent seulement pour défendre leurs intérêts personnels.

Sur le territoire tunisien et devant cette disparités régionales, la pression civile et politique et les troubles sociaux causés par un chômage élevé et des inégalités importantes, il est difficile d'imaginer une régulation des interactions entre les acteurs sans un processus d'information et de communication qui veille à la réalisation et au respect de la transparence (fiabilité de l'information), à la participation (adhérer à un processus et donner le meilleur de soi-même dans l'intérêt de l'ensemble et à la responsabilité (impliquer les gens dans la décision et intégrer l'ensemble dans l'action) (Haddad, 2008).

En résumant, les acteurs politiques sont censés être au cœur de ce processus par leurs missions « dangereuses », étant donné que les décisions seront stratégiques et engageront l'avenir. Ils sont devant l'obligation de mettre en place des dispositifs au service de la médiation et de l'intervention sociale où l'information et la communication jouent un rôle fondamental. De cette façon, les territoires fuient la situation fragile en partageant l'information et la connaissance afin d'augmenter leurs capacités pour l'analyse de conflits, particulièrement dans les champs politico-administratives et socioéconomiques (Theys, 2003).

Le nouveau rôle des pouvoirs publics institutionnels

La gouvernance territoriale locale signifie qu'on passe des politiques publiques à l'action publique (Ferguène, 2005 : 17). Dans ce sens, elle combine les initiatives des autorités publiques avec celles des acteurs privés dans un processus de production et de création de la richesse. Dès lors, la gouvernance territoriale repose à la fois sur le réseau et sur les flux : un réseau c'est-à-dire une configuration de connexion entre les différents acteurs avec des flux circulant dans le réseau.

On peut admettre que chaque territoire construit représente un mode particulier de gouvernance, selon le type d'acteur qui domine la coordination territoriale : la gouvernance privée, institutionnelle ou mixte. « La gouvernance n'est donc pas une configuration de coordinations strictement économiques ou strictement sociopolitiques : elle est une combinaison de ces dimensions, caractérisée par une densité variable des interactions entre les trois catégories d'acteurs » (Gilly et Perrat, 2003). Dans tous les cas, l'État reste un interlocuteur important, régulateur des niveaux administratifs et garant de la redistribution.

Le gouvernement local devra alors satisfaire à un certain nombre de conditions pour respecter et développer les atouts développés par le territoire. Avant tout, ce système-territoire entraîne la nécessité de mettre sur pied des structures de partenariat entre acteurs autour d'un projet territorial. Ceci passe par une translation de la perception et des pratiques de la concurrence vers des situations créatrices de solidarité, d'échanges, d'ententes et de mise au point de projets communs dans un cadre de proximité géographique et organisationnelle.

Dans la phase transitoire actuelle, l'État et ses institutions politico-administratives sont à la recherche d'une adaptation à travers une recomposition qui se traduit par une « ouverture » communicationnelle et une réappropriation de l'espace territorial. Une des caractéristiques de la gouvernance territoriale est donc de faire appel à une pluralité d'acteurs. Nous pouvons distinguer au moins deux types de mouvements :

- un mouvement qui résulte de l'émergence de pouvoirs supranationaux (pays du Golf, l'union Européenne, organisations internationale, associations islamiques etc.). La prise de conscience du danger et de l'incertitude territoriale est parmi les raisons qui ont donné lieu à une multiplication des projets internationaux ;
- un mouvement enclenché par la multiplication des projets et l'existence d'une intervention budgétaire par le gouvernement et les associations locales dans plusieurs secteurs.

Les actions de ces acteurs et institutions peuvent se combiner (échanges d'informations, communication, coopération etc.) ou au contraire être conduites de manière isolée, ce qui met alors à mal le processus global. L'acteur public, entre autres, aura donc à rendre possible une mobilisation de l'ensemble de ces acteurs (privés, associatifs et publics) et institutions sur des objectifs communs de développement dans le cadre d'un projet intégré et cohérent, partageant ou acceptant de partager une même vision à moyen et long terme du territoire (Leloup et *al*, 2004). « Ceci implique des jeux de négociation, de compromis, d'alliances et des rapports de force entre groupes et acteurs divers obéissant à leurs propres logiques d'intérêt et exerçant des responsabilités sur des domaines de compétences tantôt partagés, tantôt disputés mais jamais absolument étanches ni autonomes » (Bertrand *et al.*, 2001 : 6). Le processus de gouvernance territoriale et de mise en compatibilité entre acteurs permet non seulement d'articuler entre eux les acteurs situés sur le même site géographique mais aussi dans le même temps (les dépenses budgétaires par exemple), il relie les acteurs locaux, les autres territoires et les niveaux macroéconomiques globaux du national. Il crée les relations communicationnelles et définit l'espace et les frontières du territoire. En effet, il ne s'agit pas seulement de demander leur avis aux acteurs locaux mais bien plus fondamentalement de susciter leur adhésion, leur participation et leur implication dans une idée de construction collective des systèmes d'action publique. Dans ce contexte, l'action sur le développement territorial n'est plus

présentée comme la seule responsabilité du pouvoir public (local, régional ou étatique) mais comme la résultante d'un processus de coopération et de coordination entre de nombreux acteurs et opérateurs, dans lequel la collectivité locale (qui doit maintenant composer avec divers acteurs et institutions publics et privés) a un quadruple rôle d'orientation, d'animation, de pilotage et de régulation. Les avis et les comportements des populations locales vis-à-vis des projets et programmes de développement forment une composante importante pour le succès de ses structures. Si les nouvelles orientations des actions d'aménagement du territoire et de gestion des ressources naturelles à cette région tendent à faire participer de plus en plus les populations locales dans le suivi et l'exécution des travaux, les résultats souhaités sont encore loin d'être atteints.

Ainsi, le concept de gouvernance territoriale permet d'inclure dans les processus de prise de décision territoriale l'existence de ces acteurs et relations multiples, l'importance des réseaux, l'émergence de conflits et de négociations, le développement traduit en objectifs et en actions (Bertrand *et al*, 2001 : 6). De fait, la gouvernance territoriale répondant à l'émergence de nouveaux espaces de développement. Les principes de démocratie participative et communicative s'associent naturellement aux notions de gouvernance territoriale : il s'agit d'emprunter des nouvelles voies de communication (l'intelligence territoriale), de participation et de légitimité afin de faire émerger non seulement des avis mais des processus, des décisions et des actions.

Les vertus de l'intelligence territoriale

Le contexte actuel en Tunisie invite à construire des dispositifs "ouverts" et démocratiques sur des territoires complexes qui connaissent des disparités socio-économiques, des déséquilibres et des mutations multiples affectant l'échelon territorial de zones difficiles. De fait, le territoire en tant que construit social, économique, politique, etc. en appelle à une nouvelle mode de communication. L'objectif ici est de développer une approche fondée sur l'information et la communication et montrer son implication dans le registre de la gouvernance territoriale. Notre attachement à ce registre se fonde sur une recherche de complémentarité avec le développement durable, un renforcement des capacités des populations à prendre leur avenir en main, ainsi qu'une recherche d'appropriation du savoir par la participation, la transparence et la mutualisation de l'information et de la communication.

La gouvernance rurale comme processus intelligent

Le fait que cette notion de gouvernance s'ouvre sur le processus d'intelligence territoriale est une raison pour examiner ses emplois. En ce sens, elle a aussi une grande tendance à rejoindre des problématiques comme le développement durable et les interactions entre les différentes sphères et les différents acteurs. En effet, l'intelligence territoriale est une approche récente. Elle est apparue à

la fin des années 90 et sa définition n'est pas encore stabilisée. Comme le rappelle, Philippe Dumas (2006 : 11), « l'expression a pris son essor en France il y a une dizaine d'années et elle se précise petit à petit, sous des formes différenciées, notamment aux côtés d'une notion qui se stabilise, celle d'intelligence économique ». Yann Bertacchini (2004) positionne l'intelligence territoriale entre information et processus de communication. Dans d'autres contextes, elle se propose aussi de relier la veille et l'action publique en se basant sur une démarche stratégique au service d'un projet territorial répondant à des objectifs et des questions de développement thématiques telles que: Quelle stratégie ? Pour quel territoire ? Comment favoriser la cohérence entre stratégie des territoires, stratégies nationales et internationales ? Comment promouvoir et valoriser les territoires dans le cadre de la mondialisation ? Quels seront les critères d'attractivité des territoires ? Comment faire jouer les nouveaux acteurs au service de la promotion des territoires ? Au-delà de la vision constructiviste (Bouchet *et al*, 2007), l'intelligence territoriale consiste aussi en l'approche systémique d'un territoire. C'est toujours dans un contexte vulnérable où les populations rurales et les collectivités territoriales poursuivront leurs efforts de construction des cadres de coopération et d'action fondés sur la communication pour intervenir plus efficacement sur le développement de leurs territoires » (Bessaoud, 2006 : 1). En pratique, cela se traduit par des collectes et des traitements de données sur le territoire concerné. La dimension comparative et la confrontation des points de vue des acteurs locaux s'inscrit à son tour dans cette approche susceptible de rendre les diverses politiques territoriales appliquées plus cohérentes. L'intégration d'une approche d'intelligence territoriale dans les structures et les systèmes d'information existants consiste à surmonter les recommandations classiques (se limiter à une observation des faits) pour porter une appréciation sur les faits observés. Notons que l'IT est un concept récent où les définitions peuvent varier selon les domaines d'activités et les champs d'application. Pour Georges Delis et Yann Bertacchini (2008 : 9-10), « l'intelligence territoriale renvoie à la maîtrise des méthodes et des moyens de l'Intelligence économique au service des territoires ». Ils précisent cinq principaux objectifs :

- connaître, comprendre, suivre, accompagner le territoire ;
- identifier et contribuer à mettre en œuvre des projets créateurs de richesse et d'activité ;
- mettre en réseau les acteurs publics et privés au service du développement du territoire ;
- anticiper les mutations et les évolutions et les facteurs de rupture ;
- valoriser le territoire.

En ce sens, « l'intelligence territoriale est l'organisation d'un ensemble de règles et de procédures dans ce territoire. Autrement dit, une nouvelle forme de management de ce territoire ». Cependant, le processus d'intelligence territoriale suppose un cadre stratégique précis qui comprend, d'une part,

la définition, les limites du champ d'action et l'objectif de l'opération d'intelligence territoriale, et d'autres part, la liste des partenaires ou sources qui permettront d'alimenter un système de veille éventuel ainsi que les outils techniques de gestion de cette opération (outils de veille, outil de diffusion, outil de collaboration). À ces éléments s'ajoutent les moyens d'actions et le pouvoir de mise en œuvre d'un comité de pilotage et des spécialistes. Cependant, il faut s'assurer de la volonté (claire et précise) des institutions politiques et du respect des engagements territoriaux. Mais, comme le précise Pierre Bourdieu (1984), il faut un émetteur légitime, reconnu et qui reconnaît les lois implicites du système et des destinataires reconnus par l'émetteur. Donc, le premier pas du processus est d'adopter des « plans de communication » qui s'additionnent à la fonction classique de traitement, d'analyse de données et de production de l'information sur les milieux ruraux. Ce type de communication s'organise autour d'un but précis et produit un effet attendu (Huisman, 1983 : 158). Comme le rappelle Philippe Dumas (2006 : 12), ceci « nous amène à proposer l'usage de deux concepts permettant d'appréhender la nature ouverte et interactive du territoire inséré dans le monde : intelligence territoriale et territorialité³ ».

Penser des nouveaux modes de gouvernance

L'agitation sociale et politique qui a embrasé la Tunisie en janvier 2011 montre qu'en dépit du relatif succès économique du pays, les principaux problèmes sociaux et de développement n'avaient pas été résolus. Comme conséquence, la situation intenable de mécontentement a mis un terme à un régime totalitaire marqué par la corruption et l'exclusion. Ainsi, à différents échelons et niveaux territoriaux, devient-il possible d'identifier les mécanismes qui permettent d'évaluer la tendance et les solutions susceptibles de générer un climat favorable, une transparence et une cohésion sociale.

En effet, L'intelligence territoriale surgit de la conjonction de changements majeurs et interdépendants dans les économies et les sociétés. C'est la voie d'un développement cohérent, durable et créatrice de la richesse par une implication très large d'acteurs et une concertation entre tous les acteurs. Parmi les points communs entre bonne gouvernance et intelligence territoriale réside dans la prise en compte de l'élargissement du champ des acteurs impliqués, de l'interdépendance des acteurs et des organisations tant privées que publiques dans le processus de prise de décision et de l'action et dans l'imbrication des divers niveaux de pouvoir, tant infranational que transnational ou supranational. L'usage du concept de gouvernance entend donc souligner la participation de divers intérêts notamment privés aux systèmes de décision publique qui régissent

³« On peut considérer la territorialité comme la dimension ondulatoire de la notion de territoire » qui exprime un sentiment partagé d'appartenance et de d'appropriation (Dumas, 2006 : 12).

les villes et les régions. L'accent y est mis sur les jeux de pouvoir et d'influence présidant à l'élaboration des politiques publiques locales face aux disparités régionales.

L'intelligence territoriale face aux disparités régionales

Les territoires tunisiens, surtout arides et semi-arides et ses sociétés rurales subissent des contraintes et des transitions qui doivent être étudiées et analysées en profondeur. Le but est de parvenir à déceler les solutions qui soient en mesure d'atténuer les risques et les blocages. Si les objectifs visés et prononcés dans le cadre d'une approche participative fondée sur le développement durable sont prometteurs, ils restent incapables d'intégrer tous ses principes. Les activités informationnelles et communicationnelles, éléments clés, nécessitent une valorisation pour être au service des savoirs nécessaires au développement durable. Les acteurs sont appelés aussi à un changement organisationnel et comportemental et mobiliser davantage leurs capacités d'adaptation.

Reconstruire la confiance et dépasser les effets sociologiques du blocage territorial actuel revêt deux aspects ; le premier est scientifique, fondé sur le diagnostic interne et profond du territoire, le deuxième est d'ordre pragmatique et organisationnel. Pour Bernard Sananès (2005 : 8), adéquation « réside dans l'exigence de la satisfaction de nos propres besoins et de ceux des autres, simultanément. Autrement dit, l'art de communiquer consiste à bien doser liberté d'expression et réciprocité ». D'ailleurs la dégradation est visible et l'inquiétude est exprimée avec beaucoup de souffrance et peu d'espoir. D'un côté, nous assistons à une révolution sans « leader » marquée par l'opportunisme des uns et la passivité des autres (on est passé à la dictature de la rue et une exclusion de tous ceux qui n'ont cessé de crier). De l'autre côté, il y a des idées et des projets constructifs locaux et internationaux. Est-il temps pour engager une campagne de culture, de communication et d'éducation citoyenne, seule garante d'un passage sans ambages de la dictature à la citoyenneté réelle ?

Étant donné cette conjoncture exceptionnelle dans laquelle évoluent les différents acteurs politiques, économiques et médiatiques représentants de la société civile ainsi que les citoyens tunisiens, le principal thème qui accapare l'actualité c'est la mise en place de stratégies de développement territorial pour faire face aux importantes disparités entre les différentes régions du pays. De fait, durant des années le développement territorial n'était pas équitable ce qui creusait un écart de plus en plus grand entre les différentes régions. Nous relevons une concentration démographique et économique dans les régions du littoral alors que les régions du centre et du sud ne cessent d'accumuler les retards et les handicaps. Ce phénomène s'accroît essentiellement dans les territoires difficiles et menacés au sud-est tunisien. Ainsi après la révolution populaire et la prise de conscience collective des enjeux de la mise en place de stratégies de développement dans ces

régions nous nous interrogeons davantage sur les formes de communications et sur les mécanismes et les systèmes d'information existants qui permettront d'instaurer la concertation territoriale (Haddad et Ben Slymen, 2011 :3). Pour mener à bon port cette dynamique de développement territorial il n'est plus question d'exclusion, en effet les différents acteurs du paysage politique, économique et médiatique doivent se greffer sur la vie de tous les jours. Les citoyens ainsi que leurs représentants doivent se manifester afin de soulever les problèmes qui prennent en compte les spécificités régionales.

En effet, le territoire est le fruit de conditions naturelles, qui sont dans le cas du sud-est tunisien des conditions très difficiles car ces régions sont exposées au risque de la désertification (Tbib, Haddad, 2008). L'intelligence territoriale produit des théories et des outils qui facilitent la compréhension du territoire et la manière de générer et d'appréhender les savoirs. Vincent Meyer (2004 : 12) montre qu'il n'y a pas que les « succès » qui contribuent à la réflexion épistémologique et méthodologique sur la constitution d'un espace de recherche. A titre d'exemple, la lutte contre le chômage est certes la plus grande priorité de la politique économique actuelle. Jusqu'à présent, les différents gouvernements ne sont pas parvenus à créer un nombre suffisant d'emplois destinés aux jeunes diplômés. Le ressort de cette situation passe par une véritable conscience. Tous, à des degrés divers, vont intervenir dans la conception, la mise en œuvre et l'adoption de stratégies de valorisation de ces zones faisant intervenir différentes formes de communication. Plus spécifiquement encore, il s'agit de montrer le rôle central d'une valorisation de la communication (publique, territoriale, culturelle etc.) afin de rapprocher entre volonté politique et aspirations de la population locale. Certes, parler d'intelligence territoriale dans une région rurale et en difficulté peut susciter des réticences et des craintes, mais lorsqu'un échelon territorial n'arrive pas à enrayer les menaces et orienter les procédures du développement social et économique, la mobilisation des capacités de tout un acteur ainsi qu'une concertation et un traitement particulier de l'information et de la communication s'imposent. À partir de là, se pose la question de l'équilibre à trouver, cette fois, dans une démarche participative, démocratique et raisonnable. Il est ainsi impératif de s'interroger sur les nouveaux fondements de l'articulation et les interactions entre les décideurs politiques et les acteurs du terrain. Il est encore grand temps, d'entreprendre diverses mesures pour réfléchir ensemble sur les acquis scientifiques, renforcer des échanges féconds et partager des expériences utiles (Vigneron et Francisco, 1996) pour identifier un certain nombre de valeurs à soutenir dans les nouvelles orientations et stratégies du développement durable face aux multiples défis du développement en zones arides et menacées. Elle nous amène à reconnaître que les sociétés constituent une valeur noble, du fait qu'elles s'efforcent encore à produire pour soit et pour les autres dans des circonstances contraignantes et débordantes de risques. Le patrimoine socioculturel de ces sociétés

et leurs savoir-faire, sont à leurs tours des valeurs inestimables, dans la mesure où ils leur ont servi à franchir de multiples périodes des disettes graves et diverses moments de difficultés économiques (Haddad, 2011). La composante environnementale par ses ressources naturelles et particulièrement les ressources rares, constitue à son tour une valeur patrimoniale.

Notons que tous les registres cités précédemment n'ont de d'utilité que si les acteurs participent à l'organisation de l'espace. Cependant, ils doivent toujours être « imaginatifs ». Parler d'une intelligence territoriale c'est agir en mutualisant l'information et en valorisant la communication. Il s'agit aussi de vivre « main en main et partager la goutte de pluie, soulever ensemble les “ brises vent ” et partager le bonheur d'être ensemble dans un moment “ historiques ” de soulèvement que personne n'a prévu.

Conclusion

Les territoires tunisiens subissent aujourd'hui des contraintes et des transitions qui doivent être étudiées et analysées davantage et en profondeur. La révolution doit dessiner des alternatives et dépasser les humiliations et les menaces et parvenir à déceler les solutions qui soient en mesure d'atténuer les risques et les blocages. Les menaces font peur et les opportunités font espoir. Entre les deux ce sont des situations d'intelligences qui se développent. C'est dans et à partir de ce processus qu'on cherche la motivation des acteurs à dépasser les menaces ou saisir les opportunités. Pour qu'un acteur s'approprie un tel processus, il faut qu'il lui ouvre de nouvelles perspectives (condition de vie, relations humaines, estime de soi, opportunités, capacités individuelles et collectives, etc.).

Si les objectifs visés et prononcés dans le cadre dans le cadre de cet article est de repenser une approche participative fondée sur la bonne gouvernance et le développement durable sont prometteurs, les acteurs restent incapables d'intégrer tous ses principes. Les activités informationnelles et communicationnelles, éléments clés, nécessitent une valorisation pour être au service des savoirs nécessaires au développement durable. Ces changements doivent être accompagnés d'une mobilisation « intelligente » des capacités adaptatives aux difficultés accrues. Il est important donc de favoriser la solidarité et la concertation et il ne faut pas que les menaces et les agitations sociales brisent la coopération entre les acteurs territoriaux.

Notons que les structures locales sont en situation de difficultés en matière de communication. Les programmes de développement et les projets de vulgarisation ne sont pas suffisants. Étant donné le contexte, les pouvoirs publics doivent avancer de projets et programmes stratégiques susceptibles de diversifier les branches d'activités économiques et favoriser les perspectives de gestion des ressources humaines, jusque là menacées par le chômage et la faiblesse économique. La « bonne »

gouvernance passe par la mise en place d'une logique de traitement et de mutualisation de l'information, de confiance, de communication, de concertation, etc. Dès lors, les perturbations territoriales et l'absence des stratégies de communication imposent la conception d'un territoire interactif.

Bibliographie

- Antoine Goxe, 2006 « Gouvernance territoriale et développement durable: implications théoriques et usages rhétoriques » pp. 151-170, in : R. Pasquier, V. Simoulin, J. Weisbein, eds, *La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories*, Paris, LGDJ, Tome 44, coll. « *Droit et Société* ».
- Bertacchini Y., 2004 « Entre information et communication : l'intelligence territoriale », Paris, *Les Cahiers du Centre d'études et de Recherche, Humanisme et Entreprise*, 267p.
- Bertrand N., Gorgeu Y., Moquay P., 2001, « Intégration des formes de proximité dans la gouvernance locale », *Les 3^e journées de la proximité Nouvelles Croissances et Territoires*, Paris, 13-14 décembre 2001, 18p.
- Bertrand, N., Gorgeu, Y., Moquay, P., 2001. « Intégration des formes de proximité dans la gouvernance locale », *Les 3^e journées de la proximité Nouvelles Croissances et Territoires*, Paris, 13-14 décembre 2001, 18 p.
- Bessaoud O., 2006, « La gouvernance rurale en Méditerranée : tendances et nouveaux défis », *notes d'analyse de CIHEAM* n° 14.
- Bourdieu P., 1984, « Ce que parler veut dire (l'usage scolaire du langage) », *Questions de sociologie*, Éd. de Minuit, pp. 95-112.

- Diop A., 2009, *Développement local, gouvernance territoriale – Enjeux et perspectives*, Ed. Karthala, 230p.

- Dumas P., 2006, « Territoire et mondialité », « Tic et Territoire: Quels développements ? », Université de Franche Comté, Besançon Vème colloque TIC.
- Ferguène A., 2005, *Gouvernance locale et développement territorial - Le cas des pays du sud*, Paris, l'Harmattan. 32p.
- Gilly J-P, Perrat J., 2003, « Gouvernance et dynamiques institutionnelles des territoires », *communication à la journée de travail Gouvernance territoriale: pratique, discours et théories*, IEP de Toulouse, miméo, 24 p.
- Goxe A., 2006 « Gouvernance territoriale et développement durable : implications théoriques et usages rhétoriques » pp. 151-170, in : R. Pasquier, V. Simoulin, J. Weisbein, eds, *La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories*, Tome 44, coll. « *Droit et Société* », Paris, LGDJ.
- Haddad M, Tbib A., 2008, « Observatoires de suivi socio-économique et environnement en zones arides et perspectives de communication autour de la désertification et du développement. », in Chaouikha Larbi, Gdoura Wahid, Meyer Vincent (dirs.), *Interagir et transmettre, informer et communiquer : quelles valeurs, quelle valorisation ?* Tunis, Éditions SFSIC-ISD-IPSI.
- Haddad M., 2008, *Intelligence territoriale et observatoires socioéconomiques et environnementaux : un processus d'intelligence territoriale adapté à l'OMH au sud-est tunisien*, thèse de Doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Paul Verlaine-Metz.

- Haddad M., Ben Slymen S., 2011, « Les territoires difficiles et menacés au sud-est tunisien : quelles formes de communications dans une phase de transition » ? AMDDS – Luxembourg, coll. *Mondialisation des échanges, communication de crise et relations publiques*.
- Huisman D., 1983, « Le dire et le faire. Essai sur la communication efficace », CDU et SEDES.
- Le Moigne J-L., 1990, *La modélisation des systèmes complexes*, Paris, Dunod.
- Le Loup et al., 2005, « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », collection *Géographie Économie Société*, vol.7, Lavoisier, 332p.
- Mandiang L., 2008, « Réflexion autour du concept de gouvernance », Dakar, CESTI, 10p.
- Meyer V., 2004, *Équipements méthodologiques et émergence d'un espace scientifique et social : les communications d'actions et d'utilité publiques*, Habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, Université Paul Verlaine-Metz.
- Muriel Tapie-Grime M., Blatrix C., Moquay P., 2007, « Développement durable et démocratie participative - La dynamique performative locale », PUCA.
- Sananès B., 2005, *La communication efficace*, Paris, Dunod.
- Soral A., 2011, *Comprendre l'empire - Demain la gouvernance globale ou la révolte des Nations ?*, Paris, Ed. Blanche, 237p.
- Tbib A., Haddad M., 2008, « Dispositifs d'observatoires territoriaux et valorisation des interactions aux milieux ruraux », in Chaouikha Larbi, Gdoura Wahid, Meyer Vincent (dirs.), *Interagir et transmettre, informer et communiquer : quelles valeurs, quelle valorisation ?*, Tunis, Éditions SFSIC-ISD-IPSI.
- Theys J., 2003 « La gouvernance entre innovation et impuissance. Le cas de l'environnement », *Développement Durable et Territoires dossier, n°2, Gouvernance locale et développement durable*, novembre, (<http://www.revue-ddt.org> consulté en mars 2012).
- Vigneron J. et Francisco L., 1996, *La communication environnementale*, Paris, Economica, 225 p.
- Winkin Y., 2005, *La nouvelle communication*, Paris, Éd Seuil.